

# Des nouvelles



# D'Echauffour Energies

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous informer dans cette lettre d'information des conséquences de la signature de 2 arrêtés par la Préfète de l'Orne, le 12 Mars 2021.

Le parc entre désormais dans une période de 5 mois, particulièrement remplie, durant laquelle :

- le fonctionnement nocturne des éoliennes sera très encadré,
- une expertise indépendante permettra de statuer sur la fiabilité des mesures mises en œuvre pour assurer la conformité acoustique du fonctionnement des éoliennes.

**N'oubliez pas de vous inscrire à notre lettre d'informations en envoyant un mail à [echauffour-energie@votalia.com](mailto:echauffour-energie@votalia.com).**

L'équipe Echauffour Energies

## Suite à la signature des arrêtés

- **Le Parc est arrêté de 19h à 7h depuis le 17/03 et ce pour 5 mois**, il peut cependant être relancé sur décision de la Préfète quand la conformité de son fonctionnement est confirmée ou pour réaliser des mesures complémentaires.
- **Une Tierce expertise va être réalisée** afin de statuer sur la fiabilité des campagnes acoustiques déjà réalisées et de demander à l'exploitant de mettre en œuvre un plan de fonctionnement des éoliennes respectant la réglementation applicable.

Les points à retenir sur cette tierce expertise :

- La mobilisation d'un expert indépendant
- La possibilité de réaliser de nouvelles mesures dans les prochaines semaines.
- Une communication des conclusions de l'expertise à l'Administration et aux riverains concernés

## Les nouvelles sur le fonctionnement des éoliennes

Indépendamment de la situation acoustique, des opérations de maintenance sont prévues ce mois :

- Maintenance dans le courant de la semaine du 22 mars

**Des arrêts ponctuels des éoliennes sont prévus en journée**

### Vous informer

**Une adresse e-mail :**

[echauffour-energie@votalia.com](mailto:echauffour-energie@votalia.com)

**pour s'inscrire à notre lettre d'informations, poser vos questions et contacter la médiatrice**